

COLLEGE PIE 10

1961-1970



Genèse d'une aventure
pédagogique.
Première ébauche.

Châtelineau, le 11 avril 2008

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? (Grétry)

(SAINT) PIE X, SI TU SAVAIS !

Débuter le récit d'un événement et embrasser la complexité des faits est toujours une démarche inquiétante. Répondra-t-on à l'attente ? Sera-t-on vrai ?

Objectif ? Complet ? Utile ? Intéressant ?

Mais quand il faut y aller, il faut y aller... « l'on » nous interroge, « l'on » nous interpelle. Alors, où en êtes-vous ? On avance ?

Depuis quelques mois, nous nous sommes lancés...arrêtés...puis repartis. Un travail d'amoureux se voulant « professionnels » : Philippe Van Malder y a mis, outre son temps, l'enthousiasme et la « finesse » du chercheur passionné. Eric Lepage en bon scientifique, s'est d'abord penché sur les données quantitatives. Il restait au vétéran que je suis à rechercher une ligne de cohérence, à relancer la troupe et à rencontrer les témoins les plus anciens.

Merci à tous ceux qui se sont prêtés avec bonne volonté à l'exercice. Depuis, d'aucuns ont emporté leurs souvenirs et rejoints la haut le père fondateur du collège dont l'impérissable souvenir marque toutes les mémoires.

Pie 10, voilà la référence ! D'aucuns diront de suite « le collège épiscopal Saint-Pie X » et la polémique sera relancée. Pourquoi pas ? Dans notre histoire commune, nous avons toujours apprécié cela.

Pie 10 au fil des conversations, c'est toujours une série d'anecdotes, parfois très connues, parfois surprenantes, toujours très datées et personnalisées, faites d'opinion bien plus que de vérités établies. Entre anciens, on aime cela et comme disait Gilbert Rollin, « un ami du collège », pourquoi le cacher ?

Cependant, et dans la ligne d'une tradition intellectuelle bien établie, nous avons voulu faire « sérieux » et nous nous sommes entourés d'un comité de suivi auquel nous avons posé cette question : « l'histoire de Pie 10 , est-ce l'histoire d'un projet et dans ce cas qu'est-ce que projet veut dire ? » Les choses étaient parties, et chacun trouva matière à avancer des hypothèses.

Il est surprenant de constater combien les strates de la mémoire s'empilent au point, progressivement de modifier la passé rendant celui-ci plus proche des présents que nous vivons tous. En grattant un peu les choses, nous nous sommes vite aperçus que si l'histoire de Pie 10 était marquée par l'élan du projet, ce

projet était en fait multiple et évolutif et dès lors, il s'agissait davantage de cerner une « façon d'être » que de suivre les méandres d'une réalisation.

Il y a quelques années, la communauté scolaire du collège posait déjà cette question : y a-t-il un esprit Pie 10 ? Le problème était bien posé ; il fut prétexte à des débats passionnés. A bien des tournants de l'histoire des hommes et des femmes qui ont façonné cette institution si originale, on retrouve la même interrogation comme si une partie de nous-même ne pouvait nous être rendue qu'au terme d'une exploration mystérieuse.

N'y a-t-il rien de plus politique que cette interrogation ? Au de là des combats fratricides, le temps a fait son œuvre et c'est en souriant que les acteurs relisent certaines archives si précieuses et si bien conservées.

Loin d'être démobilisés les uns et les autres ont continué leur chemin, retrouvant dans l'actualité récente de la vie du collège, la fraîcheur des débats de société qui leur étaient chers. Les occasions sont multiples de rencontrer aux quatre coins de la région de Charleroi, et plus loin encore, des sonorités de discours qui rappellent que tels ou tels engagés dans la vie sociale, élèves de telle ou telle promotion, a repris le flambeau, emporté par les mêmes enthousiasmes et le même désir de servir des causes qui dépassent le quotidien, tout en étant la saveur de la vie de tous les jours

Bref, l'élan était donné. Prudents, nous sollicitâmes le feu vert des autorités locales et obtinrent le soutien « festif » d'un directeur lui-même ancien du collège.

Nous sommes partis. Et les pages qui vont suivre se veulent une ébauche de ce qui pourrait être à la fois l'évocation d'une histoire bien concrète, mais aussi une introduction à « une étude de cas », à savoir, celui d'une institution de l'enseignement secondaire catholique confrontée pendant un demi-siècle au défi de la démocratisation de l'enseignement, de l'éducation et de la culture dans une région en pleine turbulence.

Nous voulons remercier tous ceux qui nous ont aidés. Nous voulons aussi lancer un appel aux autres, bien plus nombreux, qui pourraient alimenter de leurs multiples souvenirs notre fonds de commerce.

Yvan Cnudde
Le 10 avril 2008
Châtelineau.

LES SOURCES

Les témoignages oraux

Monsieur l'abbé Eloy, témoin direct de la fondation : par ses souvenirs précis des premières années du Collège, il a permis d'établir un cadre chronologique et thématique. Les recherches dans les archives en ont été grandement facilitées.

Monsieur et Madame Fanuel ont livré leurs souvenirs qui permettront d'étoffer ce travail, particulièrement quant au rôle de l'association de parents.

Plusieurs professeurs des premières années ont confié leurs souvenirs lors de réunions.

Un grand merci à tous.

Les archives du Collège.

Une mine d'informations.

A côté des documents administratifs et comptables bien structurés, on trouve des cartons qui ne demandent qu'à être ouverts mais ne sont pas réellement classés : rapports de conseils de classe, documents pédagogiques, photos, courriers,...

Un premier inventaire a été réalisé par Eric Lepage.

Les archives de l'Evêché de Tournai.

Un inventaire réalisé par Monsieur Honoré permet de s'orienter dans ce dépôt d'archives

Les recherches ont été menées par Ph. Van Malder dans les sections suivantes :

- Archives personnelles de Monseigneur Himmer : des dizaines de cartons classés chronologiquement et par thèmes ainsi que sa correspondance.
- Archives de Monseigneur Carlier
- Archives de Monseigneur Nassaux
- Successions – legs et donations
- Dossier de la paroisse de Châtelineau
- Archives des Collèges épiscopaux : 2 cartons pour le Collège Saint-Pie X .

Un merci tout particulier à Madame Honoré, archiviste de l'Evêché et son assistante Madame Cornil pour leur accueil.

A tous ceux qui voudraient contribuer à l'Histoire du Collège : merci de prendre contact avec nous : histoire@pie10.be

CHAPITRE 1 : L'origine du projet.

Par Philippe Van Malder

« A tout le clergé de la région de Charleroi je me fais une joie d'annoncer une bonne nouvelle. Son Excellence Monseigneur l'Evêque vient de décider la création d'un collège épiscopal à Châtelineau, en septembre prochain »¹.

C'est en ces termes que le 7 avril 1961, Monseigneur Carlier, vicaire général chargé de l'enseignement, annonce, dans une lettre d'une page, la naissance du Collège Saint-Pie X. Ce document peut être considéré comme son acte de naissance.

Quelles sont les circonstances qui ont amené la création de cet établissement ?

Tout d'abord, il faut rappeler que la fin des années 50 connaît une démocratisation de l'enseignement : on estime qu'il est normal que de plus en plus de jeunes terminent le secondaire. La promotion ouvrière est également dans l'air du temps : les enfants d'ouvriers ont aussi le droit de faire des humanités !

Pourquoi Châtelineau ?

La concrétisation de ce courant d'idées à Châtelineau est due à l'initiative de deux hommes : Monseigneur Nassaux, président du grand séminaire (originaire de Châtelineau) et l'abbé Frappart, curé de Saint-Barthélemy. Ce dernier caresse depuis longtemps le projet de voir se fonder dans sa paroisse un Collège épiscopal² offrant des humanités anciennes. Ces deux hommes vont conjuguer leurs efforts pour en imposer l'idée.

Il leur faut bien sûr des arguments.

Tout d'abord, remarquons que cette partie du diocèse ne contient pas d'établissement épiscopal (à l'exception de Fleurus). Une carte retrouvée dans les archives (voir annexe) mentionne tous les établissements pour garçons et met en évidence le vide « épiscopal » dans la région la plus peuplée. Monseigneur Carlier le souligne d'ailleurs dans sa lettre : « Depuis de longues années de nombreuses familles intervenaient souvent à l'évêché, directement ou par l'intermédiaire de leurs prêtres pour obtenir un collège épiscopal dans cette région du diocèse ». Par ailleurs, Châtelineau est un nœud de communication. Train, tram, bus... On peut venir de partout. L'étude sur l'origine des élèves réalisée par Eric Lepage (voir infra) le montre bien. Il est donc bien clair que dès l'origine, on veut attirer des élèves des quatre coins de la région de Charleroi.

¹ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46. Cette lettre est reproduite en annexe.

² Entendons sans doute par là « pas dirigé par les Jésuites ».

Une circonstance va servir leurs desseins : le Collège Saint-Victor de Fleurus connaît de très gros problèmes (diplômes refusés) et ferme ses portes. Un argument de poids pour nos deux hommes !³

Reste l'argent : Monseigneur Nassaux a reçu un héritage (une ferme ?)⁴ pour l'Eglise. Il sait donc qu'on a les moyens de fonder ce collège. C'est un argument qu'on ne peut lui opposer... Reste l'endroit : deux immeubles et un terrain sont à vendre à la rue Lloyd George en décembre 1960. L'affaire est décidée ! Ce que traduit Monseigneur Carlier dans sa lettre : « *La possibilité d'acquérir deux immeubles et un terrain a paru à l'autorité épiscopale une indication providentielle pour marcher de l'avant* ».

Une pépinière de chrétiens...

Tous les acteurs s'accordent sur un point, la fondation du nouveau Collège a pour but de former des chrétiens et de faire naître des vocations. Et il faut encore citer la lettre de Monseigneur Carlier : « *Puisse le Collège Saint Pie X qui va commencer, devenir une pépinière de chrétiens authentiques, d'où sortiront de nombreux apôtres, prêtres et laïques.* » Cela est d'ailleurs confirmé par des témoignages oraux et plusieurs lettres de l'abbé Duvivier, le premier directeur. En 1968, celui-ci peut d'ailleurs annoncer au vicaire général que l'objectif est atteint puisque trois élèves « *m'ont annoncé officiellement leur désir d'entrer au séminaire* »⁵.

Pourquoi Saint-Pie X ?

On ne parle pas à cette époque du caractère intégriste du pape Pie X. Il a été canonisé en 1954. On retient surtout de lui qu'il a voulu promouvoir la communion fréquente et particulièrement celle des enfants. C'est aussi un pape qui a donné une image de pauvreté. Issu d'un milieu très modeste, il est resté un pauvre dans l'âme et c'est cette image que l'on veut promouvoir. Quoi de plus normal dès lors que de l'avoir choisi pour « protéger » un collège dans une région industrielle ? C'est d'ailleurs l'image qu'on a voulu mettre en avant : la statue qui se trouve à l'entrée du Collège n'est pas celle du pontife, mais celle de l'enfant pauvre portant ses chaussures sur le dos pour ne pas les user...

Une raison plus personnelle de Monseigneur Nassaux a contribué à mettre le Collège sous le patronage de Saint Pie X : il a été ordonné en 1910 à Rome par le pape et été très marqué par sa personnalité. Une anecdote rapportée par le prélat : alors qu'il rencontrait des séminaristes, le pape avait sermonné l'un d'eux parce qu'il portait une croix... en or.

Cet esprit de pauvreté et de service est illustré aussi par une anecdote relative cette fois à l'abbé Frappart qui déclare à Monseigneur Nassaux, prélat domestique de Sa Sainteté : « *Vous êtes prélat à Rome et domestique... à Châtelineau* »⁶.

³ Durant les premières années du Collège, l'abbé Duvivier assurera un service de « taxi » pour amener au Collège des élèves de Fleurus. C'était là une promesse faite au doyen de Fleurus à la fermeture de « son » collège. Cela est explicitement écrit dans un rapport du 15/01/69. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁴ Cet héritage est fermement confirmé par un témoin de la première année. Aucune trace écrite de cet héritage n'a cependant été trouvée dans les archives à Tournai : ni dans les dossiers du Collège, ni dans ceux de Monseigneur Nassaux, ni dans ceux contenant les dons ou legs en faveur de l'évêché (il y en a cependant beaucoup et le document peut m'avoir échappé). Aucune trace non plus dans les archives de la paroisse Saint-Barthélemy où l'abbé Frappart aurait pu laisser une lettre. Rien enfin au Collège. La nièce de Monseigneur Nassaux, chez qui il se rendait souvent, n'a jamais entendu parler de cela.

⁵ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

⁶ Source : témoignage oral.

La concrétisation matérielle du projet.

S'il est évident que l'abbé Frappart et Monseigneur Nassaux ont été à l'origine du projet, la réalisation « matérielle » semble avoir été surtout l'œuvre d'un troisième homme : le chanoine Fayt⁷.

Les archives nous dévoilent qu'il a été un des plus ardents défenseurs du projet. Il présente un important rapport de faisabilité⁸ le 15 décembre 1960 : « *De la possibilité d'établir un Collège sur une superficie de 43 ares obtenue par la réunion de trois propriétés* ». Il y détaille sa conception d'un bâtiment scolaire en ville, précise les phases de la construction, le nombre de classes et autres locaux, la capacité d'accueil ...C'est là qu'on apprend qu'à l'origine, on envisageait une population pouvant atteindre entre 600 et 700 élèves⁹. Dans ce document il envisage déjà d'éventuelles acquisitions (ce qui est aujourd'hui le terrain de sport et le parking finalement acquis en 1964).

Le lendemain, le chanoine Fayt n'attend pas et réalise sur un simple papier quadrillé manuscrit une « *estimation des dépenses initiales du futur collège* ». ¹⁰ Tout y est prévu : l'achat des propriétés (3 286 280 fb) bien sûr, mais aussi les principaux postes de la construction du bâtiment en 3 phases s'étalant sur un peu plus de deux ans. Il chiffre tout et détaille les avancements des travaux mois après mois de juillet 61 à août 63. Au total : 20.474.340¹¹. L'empressement et le souci du détail dont l'abbé Fayt a fait preuve indiquent non seulement l'urgence (on veut savoir si on peut acheter avant fin décembre), mais aussi qu'il adhère totalement au projet qu'il a fait sien.

Les propriétés sont achetées fin décembre. Les « pères » du Collège ont réussi leur pari. Il faut maintenant le faire vivre. C'est l'heure du quatrième homme : l'abbé Duvivier, le premier directeur. Il incarnera le Collège de 1961 à 1970. C'est l'objet du chapitre suivant.

⁷ Ordonné prêtre en 1921, l'abbé Fayt est à partir de 1954, chanoine honoraire du chapitre N-D de Tournai. DE 1946 à 1966, il est « inspecteur du matériel des collèges ». Archives de l'Evêché de Tournai, H2/19 (document non consultable par le public).

⁸ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁹ Dans une lettre à Monseigneur Carlier en 1964, il déclare « qui sait si Châtelineau ne sera pas un jour le plus grand de nos collèges » (Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46)

¹⁰ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46

¹¹ Si l'on se réfère à l'indice des prix de cette année, on peut multiplier par 6, soit un peu plus de 3 000 000 € d'aujourd'hui (source : site du ministère des affaires économiques).

Chapitre 2 : Le Collège sous l'abbé Duvivier

Par Philippe Van Malder

Le choix du premier directeur et de son équipe.

C'est l'abbé René Duvivier qui fut désigné comme premier directeur. C'est lui aussi un « enfant » de Châtelineau. Ancien préfet de discipline à Enghien, il est vicaire à Saint-Ursmer et professeur à l'Athénée de Binche au moment de sa désignation.

Il est présent régulièrement dès le mois d'avril et est installé définitivement vers le 12 juin « *Son directeur est installé...son téléphone aussi... ! (07/383848)* »¹²

Ce n'est pas un brillant intellectuel ni un grand pédagogue. C'est avant tout un homme très pragmatique qui a pour mission de créer une école et de la faire « tourner ». Pour cela il dispose d'une autorité naturelle renforcée par un physique imposant. Beaucoup de parents lui feront confiance pour « redresser » leur fiston qui n'est pas assez suivi ailleurs. De là déjà, dès la fondation, le caractère « seconde chance » attribué au Collège.

S'il manifeste une très forte autorité à l'égard de ses « subalternes » (tant élèves que professeurs), il est aussi un prêtre soumis à l'autorité épiscopale. Toutes les lettres qu'il écrit à l'évêque ou au vicaire général témoignent de ce profond respect à l'égard de la hiérarchie, dans la forme bien sûr¹³, mais aussi avec une réelle sincérité. Ainsi dans une lettre qu'il adresse au vicaire général en juillet 61¹⁴ : « *J'ai déjà remercié le Seigneur ; j'ai remercié mon évêque ; mais il faut maintenant que je vous dise, Monseigneur, combien je vous suis reconnaissant* ». Ou encore le 27 mars 68 : « *J'accepterai la décision de mon évêque et ferai tout mon possible pour répondre à son attente* »¹⁵.

Il faut aussi signaler le caractère épicurien de l'abbé Duvivier. Les habitués des fancy-fairs se souviendront du nombre de repas qu'il pouvait faire en une soirée : il acceptait toutes les invitations de parents à manger à leur table et dès lors, soupaient 5 ou 6 fois. Ce n'était pas nécessairement pour lui déplaire. Une anecdote rapportée par un témoin : lors d'un souper dans une école primaire de la région, il avait invité tous les élèves originaires de l'établissement et levant son verre : « *allez, il faut faire vivre les œuvres mais autant vivre avec elles* ». Cet épisode montre aussi un sens extraordinaire du contact qui a contribué d'ailleurs à façonner l'esprit du Collège.

Enfin, on serait très incomplet si l'on ne signalait pas le caractère profondément chrétien de cet homme. Certes pas une foi de théologien, mais une confiance et un attachement humble et total à Dieu. Ses lettres en témoignent. Ainsi, le 18 juillet 61 au vicaire général à propos des prêtres du collège : « *Je m'efforcerai de leur donner l'exemple d'une vie sacerdotale entièrement donnée au Bon Dieu et aux âmes* »¹⁶. Le 12 septembre 63 : « *le Seigneur nous aide à bien faire ce qu'Il nous a confié* ».¹⁷ Ou encore, le 27 mars 68, au vicaire général qui

¹² Lettre au vicaire général du 12 juin 61, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

¹³ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47 : lettre du 6 juin 1962. « *A son Excellence Monseigneur Himmer, révérendissime Evêque de Tournai* ».

¹⁴ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

¹⁵ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

¹⁶ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

¹⁷ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

lui a annoncé sa prochaine mutation : « *j'offre ce sacrifice au Seigneur, en lui demandant de bénir plus que jamais cette maison que j'ai pu fonder avec son aide* »¹⁸.

L'abbé Duvivier peut compter sur deux collaborateurs de talent¹⁹ : les abbés Emile Eloy et Marc Bausier. Ils vont se donner sans compter pour le Collège et on peut considérer, à lire les lettres de l'abbé Duvivier, qu'ils sont co-fondateurs de l'établissement. Il est vrai qu'à l'exception du « flamand »(sic), du dessin et de la gymnastique, assurés par des laïcs, tous les cours sont donnés par ces deux prêtres. La répartition de ceux-ci est communiquée par le directeur au vicaire général, le 4 août 61 : « *Monsieur l'abbé Eloy se charge du latin et du français dans les deux classes : 2 X 14 heures. Monsieur l'abbé Bausier : Religion, Mathématiques, Histoire, Géographie et Chant : 2 X 11 heures. L'un et l'autre sont titulaires d'une classe* »²⁰. Le Directeur quant à lui assure les surveillances mais aussi l'économat et le secrétariat, et cela encore jusqu'au moins 1963²¹. La vie n'était pas – c'est le moins que l'on puisse dire – de tout repos. Dans une lettre à l'Evêque en juin 62, la situation est bien résumée : « *A Châtelaineau, quand Marc est absent, il nous manque la moitié des professeurs !! Or, Emile Eloy a pratiquement tous les cours de la semaine, 28 heures. Et le directeur²² a toutes les surveillances ; quand il est en classe – les quatre heures de la matinée – il ne peut recevoir les personnes qui se présentent... (l'inspecteur Urban²³ a failli retourner sans m'avoir vu parce que ma servante lui a dit qu'il ne fallait pas me déranger pendant que j'étais en classe !!). Du fait que nous sommes peu nombreux, dès qu'il y a une chose extraordinaire, cela devient une catastrophe !*

Le soir de la visite de l'inspecteur Urban et en l'absence de Marc, notre brave Emile était malade ! Il était resté avec les élèves – sans une minute de répit – de 8 heures jusqu'à 14 heures ! Dès que j'ai été « débarrassé » de l'inspecteur, je suis parti en classe pour le remplacer... Je n'ai plus quitté les élèves avant 7 heures du soir »²⁴.

Ce long extrait illustre on ne peut mieux la situation du début du Collège. Cette lettre nous apprend aussi que le travail a porté ses fruits puisque la visite de l'inspecteur s'est bien passée : « *Le cher abbé Eloy n'a reçu que des éloges* ». Il a promis d'envoyer son confrère des branches scientifiques : « *L'avis favorable de ces deux messieurs suffiront pour l'octroi des subsides* ».

Cette lettre montre également qu'une plus grande familiarité s'est établie entre les trois prêtres. Il n'est plus question des « monsieur l'abbé » des premières lettres mais de « *Le brave Marc* » ou « *notre brave Emile* ». On ne peut évidemment pas certifier la réciprocité puisque nous n'avons pas de lettre des deux autres.

Enfin cette lettre et d'autres nous donnent la preuve des contacts réguliers entre l'abbé Duvivier et les autorités ecclésiastiques qui suivent de près l'évolution de leur nouveau Collège.

La petite communauté s'étoffera les années suivantes puisque deux autres prêtres viendront la rejoindre : l'abbé Albert Baumal en 63 puis l'abbé André Cambier, en 65. Peu après, l'abbé Rino Endrizi, vicaire à Châtelaineau viendra renforcer l'équipe. L'abbé Philippe, vicaire à Châtelaineau, donnera également quelques cours de religion et de Grec.

¹⁸ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

¹⁹ C'est lui-même qui l'écrit au vicaire général dans sa lettre du 18 juillet 61 : « *Les deux prêtres que vous nous envoyez à Châtelaineau sont vraiment des hommes de choix* » (Archives de l'évêché de Tournai, L/6/46).

²⁰ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

²¹ Dans une lettre au vicaire général du 12 septembre 63 : « *Entouré comme je le suis, je ne puis que travailler moi-même de tout cœur et dans la joie,... à la fois surveillant, économiste, secrétaire et directeur* » (Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46).

²² Il est fréquent que l'abbé Duvivier parle de lui à la troisième personne dans ses lettres.

²³ Il s'agit d'un inspecteur de l'Etat qui vient pour l'octroi des subsides !

²⁴ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

Le « temporel » : constructions – finances.

La décision d'acheter les trois propriétés est prise fin décembre et on signe tout de suite ! On l'a vu, l'homme-clef²⁵ de tout cela est le chanoine Fayt. C'est lui qui prépare le rapport de faisabilité. Il dresse aussi les premiers plans du collège²⁶. Ils sont sensiblement différents de la version finale. Dans son analyse²⁷, il s'écarte des plans traditionnels des grands collèges épiscopaux : « *renoncer à l'idée d'une grande salle de réunion et de fêtes, à une grande chapelle, à de grandes salles de jeu* ». Et aussi « *Un hall d'entrée très spacieux doit être prévu aux utilisations suivantes : 1) préau, salle de jeu, salle de réunion : on y est vu d'un auditoire qui occupe 150 m², 2) de passage vers la cour pour camions au cas où dans l'avenir, il y aurait un développement de la propriété par de nouvelles acquisitions, ce qui n'est pas impossible* ». Il découpe les travaux en trois phases de construction s'étalant sur un peu moins de trois ans. Il y aborde aussi la capacité de ces bâtiments. Il envisage entre 550 et 684 élèves, tout en admettant qu'on n'atteindra jamais ce chiffre avec uniquement des humanités anciennes. On trouvera dans les annexes quelques documents du chanoine Fayt sur les projets de construction.

Ces plans ont été critiqués par la Commission technique des bâtiments dans un rapport²⁸ du 2 août 61, tant au niveau de la disposition des différentes salles que sur les aspects techniques. La conclusion : « *financement, bâtiment trop cher* ». Ce qui explique sans doute les modifications. Aucun document n'évoque ces changements.

En ce qui concerne le financement, l'Evêché en assumera la principale partie. Dans un document du 16 avril 61, on émet une « *supposition : l'évêché donne 8.000.000 et la région, 1.882.120* »

Dans un document d'avril 71, le chanoine Van der Fraenen se plaint que l'intervention totale de l'évêché se monte à 27 millions au lieu des 18 millions prévus !²⁹

« Bâtir avec notre évêque » a aussi largement contribué au financement du Collège. Dans les archives personnelles de Monseigneur Himmer, un dossier³⁰ sur ce sujet nous donne la ventilation des dépenses de cette « tombola ». On y apprend, dans un document non daté mais vraisemblablement de 1970, que le Collège Saint-Pie X a reçu jusqu'à cette date la somme de 8.226.500 frs. Par comparaison, Saint-Ghislain a reçu 4.500.000 frs et Braine 250.000 frs ! Rien que pour l'année 66, le Collège a reçu 1.300.000 frs. Le responsable s'est permis une remarque dans la marge : « *sans commentaire* ». D'autres renseignements pourraient certainement être récoltés dans ces archives, mais il y a des dizaines de cartons !

On peut déduire de tout cela que le Collège a été particulièrement bien « doté » par l'évêché. Il faut dire qu'il constituait un défi, un souffle nouveau dans un enseignement que l'on voulait moderniser. En 1971 cependant la source s'est tarie car l'abbé Delmotte³¹ entretient une correspondance avec l'évêché pour réclamer des sommes dues suite à un accord avec l'abbé Duvivier. On répond qu'il n'y a pas de trace écrite !³² L'affaire s'arrangera partiellement, mais cela note un changement de politique à l'égard du Collège. L'évêché dispose peut-être de moins d'argent ou bien estime-t-il que l'on est allé trop loin.

Mais revenons en arrière. En 1963, Monseigneur Nassaux est intéressé par un terrain de plus d'un hectare³³, derrière l'école Saint-Barthélemy, rue Chif. Deux plans³⁴ très simples sont

²⁵ Probablement pas sur un plan purement décisionnel.

²⁶ Voir des photos de ces plans dans les annexes. Ils proviennent des archives de l'Evêché : L/06/46.

²⁷ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

²⁸ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

²⁹ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

³⁰ Archives de l'Evêché de Tournai, B/4/51.

³¹ Successeur de l'abbé Duvivier en 1970.

³² Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

³³ Il s'agit d'une partie de terrain de la Corderie Pasques-Tonneau reprise par les Corderies Ligny de Gilly.

dressés où l'on prévoit la construction sur trois ou quatre niveaux d'un bâtiment de près de 10.000m² pouvant accueillir 553 élèves. Une lettre³⁵ de Maurice Duray, directeur-gérant des Corderies Ligny, l'informe du prix : 1.310.000frs. Plus aucune trace de ce projet n'est présente dans les archives et le terrain est à ce jour en friche. Quelle était l'intention du prélat ? Il y avait en tout cas un lien avec le Collège d'abord parce que ces documents se retrouvent dans les archives de l'établissement à Tournai, ensuite parce que la lettre est adressée à « Monseigneur Nassaux, Collège Saint-Pie X, Châtelineau ». Une explication serait un projet d'agrandissement de l'école Saint-Barthélemy. Des recherches complémentaires s'imposent.

En 1964, l'opportunité se présente d'acheter la propriété Massaut, derrière le Collège. Il faut aller vite (il s'agit d'une faillite). Là encore le vicaire général délègue le chanoine Fayt pour étudier l'affaire. Dans son rapport du 17 juin 64³⁶, celui-ci est convaincu de la nécessité de l'achat pour permettre au Collège de s'étendre et de peut-être devenir « *le plus grand de nos collèges* »³⁷. Il y a cependant un « petit » problème : il faut trouver 4.000.000 frs très rapidement (l'acte doit être passé pour le 15 août !). Le directeur a contacté la C.O.B. en vue de contracter un emprunt. Le taux serait favorable : 5,5%. Ce qui ferait un remboursement de 40.000 frs par mois en 10 ans ! Le remboursement serait assuré par des bienfaiteurs à trouver. Le chanoine Fayt n'y croit pas et annonce que « *l'Evêché doit s'attendre à devoir intervenir* ». Cela marchera pourtant et ce sera « Extension Collège », sorte de loterie privée s'adressant à tous les parents et amis du Collège. Elle fonctionnera bien au-delà des dix ans puisqu'en 1988, appel est encore lancé pour y participer dans le périodique du même nom³⁸. On y précise qu' « *Extension Collège a payé en partie le renouvellement de la toiture en 1982. En 83, ce fut le carrelage du couloir du 2e étage et de nouvelles chaudières plus économiques...* »³⁹.

Sur les finances, de façon plus générale, il faut souligner que si l'Evêché a investi beaucoup, cela ne suffisait pas à « faire tourner le Collège ». Les relations de l'abbé Frappart avec une partie de la bourgeoisie ont contribué au soutien du Collège par celle-ci. On peut citer la grande grille de l'entrée fabriquée gratuitement par l'entreprise Demanet de Gosselies et dont le transport gratuit sera assuré par « Van Cleemput » de Châtelineau. Le charbon des débuts était fourni par le charbonnage du Gouffre pour « vraiment pas cher ! », etc.

A côté de cela il y avait aussi les fancy-fairs qui mettaient beaucoup de beurre dans les épinards et dans lesquelles s'investissaient de nombreux parents et des professeurs.

Par ailleurs, signalons que les prêtres du Collège abandonnaient une bonne partie de leur salaire ! Enfin l'abbé Duvivier avait aidé fortement le Collège (1.200.000 frs). Il reprendra cette somme quelques années après son départ pour aider sa nouvelle école.⁴⁰

Bien d'autres aspects de la gestion matérielle pourrait être étudié notamment en analysant les livres de comptes conservés dans les archives du Collège. Ils pourraient nous apprendre beaucoup sur la gestion au jour le jour dans les années 60...D'autres documents dorment

³⁴ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

³⁵ Lettre du 23 avril 1963, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

³⁶ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

³⁷ « Je vous répète, Monsieur le Vicaire Général, ce que je vous ai dit chez moi : « qui sait si Châtelineau ne sera pas un jour le plus grand de nos collèges. Mais cela ne sera possible que si on emploie, à temps, les moyens efficaces ».

³⁸ Un périodique bimestriel « Extension Collège » sera le lien entre le Collège et les parents, anciens et amis. Outre les résultats de la loterie, il donnera des informations diverses sur le collège. Il sera remplacé en 89 par « Espace St Pie X » puis par « Espace-Pie 10 ».

³⁹ Collège Saint-Pie X. Périodique bimestriel, novembre-décembre 1988, p. 6.

⁴⁰ Divers documents tant dans les archives du Collège que dans celles de l'évêché en attestent.

peut-être aussi dans des fardes qui n'attendent qu'à être ouvertes pour éclaircir certaines questions... Patience !

Un Collège, une Maison,...un esprit.

«*Ces succès s'expliquent par l'esprit qui anime cette maison. Les professeurs et les élèves veulent lancer leur collège*»⁴¹. C'est en ces termes que le 27 décembre 61, l'abbé Duvivier annonçait les superbes résultats des premiers examens au vicaire général. Plus tard, en 68, dans un autre contexte, il parlera de «*maintenir l'esprit du Collège et assurer son développement*»⁴².

Qu'est-ce au juste que cet esprit ? Dès le départ le Collège s'est voulu la « deuxième maison » des élèves et des professeurs. On pourra mieux le comprendre en signalant que la première pierre a été posée par Monseigneur Himmer, mais qu'avec lui, les premiers élèves de sixième latine ont posé chacun leur « première brique »⁴³. Elles sont toujours visibles à l'entrée du bâtiment. Les professeurs qui arrivaient, l'abbé Duvivier les informait que cette maison était la leur. Chaque jour, un goûter leur était servi avant de rentrer chez eux...

On l'a dit dans le chapitre précédent, la mission assignée au Collège était de former «*des chrétiens authentiques, d'où sortiront de nombreux apôtres, prêtres et laïques.*» La correspondance de l'abbé Duvivier le montre à l'évidence. En décembre 61 a eu lieu la première récollection : un programme très chargé avec plusieurs temps d'instructions religieuses sur le thème de la fidélité (de Notre-Dame et de Saint-Pie X), la récitation du chapelet, la confession et la messe.⁴⁴ D'autres récollections suivront. Elles sont aussi l'occasion de souder le groupe par des activités plus ludiques (excursions, jeux de bois, repas en commun).

Comment ne pas citer dans ce paragraphe deux personnes qui ont marqué le collège par leur présence : madame Herbiet, concierge et responsable de la cuisine et madame Catherine, gouvernante des abbés. On ne parle pas d'elles dans les archives, mais elles ont contribué grandement à la « construction » de l'école.

Le Collège a grandi année après année mais a toujours gardé le même esprit. En 63, le directeur écrit à Monseigneur Carlier : «*L'esprit du groupe reste ce qu'il était l'an dernier. Les nouveaux professeurs laïcs sont très bien : tous sont sortis de l'enseignement libre et sont d'excellents chrétiens ; ils assistent aux messes avec leurs élèves et y communient souvent*».⁴⁵ Il cite alors quelques professeurs en insistant sur leur engagement ou en se souciant de la santé de l'un d'eux.

Le Collège grandit en âge et... en sagesse (?)

En 1965, L'abbé Duvivier écrit à l'évêque pour lui donner des nouvelles⁴⁶. Le Collège aura bientôt quatre ans ! «*C'est déjà un grand monsieur ...avec ses 12 classes d'humanités anciennes, ses 21 professeurs dont 16 laïcs, et ses 262 grands garçons*». Il souligne aussi

⁴¹ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁴² Lettre au vicaire général du 27 mars 68. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

⁴³ Certains signalent que seuls les élèves ayant plus de 70% ont eu droit à leur brique.

⁴⁴ Lettre au vicaire général du 27-12-61. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁴⁵ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁴⁶ Lettre du 17 mars 1965, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

l'esprit « *chrétien qui anime toujours la « maison »*. Il demande cependant l'aide d'un nouveau prêtre « *pour permettre de continuer l'œuvre commencée* ». Et toujours dans l'optique de la fondation : « *Le pays de Charleroi est sous-développé au point de vue religieux ; le nouveau collège peut rendre tant de services à l'avenir... »*

Dans un collège peuplé de jeunes chrétiens, on ne pouvait qu'adhérer, plus encore qu'ailleurs, aux transformations de Vatican II. Ce fut le cas et l'intervention des laïcs ainsi que la modernisation des rites furent très rapides : messes animées par les élèves « à la guitare », organisation de retraites libres à Orval, partages d'Évangile...

Un peu plus tard vint l'esprit de contestation de mai 68 et la « participation ». On crée des commissions d'animation récréative, culturelle, religieuse,... Toutes sont composées d'élèves et de professeurs. Ensuite viendra le Conseil des élèves. Ce climat perturbe un peu la vie et des dissensions se font jour dans le corps professoral entre les « modernistes » et les « conservateurs ». Cette situation est illustrée par une lettre anonyme envoyée à l'évêque qui s'empresse d'en envoyer une copie à l'abbé Duvivier. Ce « *rapport sur la situation psychologique du Collège Saint-PieX* »⁴⁷ datant du mois de décembre 68 dénonce à Monseigneur Himmer le fait que « *certaines professeurs, prêtres et laïcs prêchent l'exercice permanent de la contestation dans une atmosphère pluraliste et teilhardienne* ». Il cite alors les « *éléments dangereux* », six professeurs tous à gauche qui détiennent les leviers de commande pour agir sur les jeunes esprits. Il dénonce en vrac les messes yéyé (sic), le conseil des élèves, les réceptions profanes, les messes non obligatoires, les débats libertins, l'analyse de textes d'auteurs athées, le marxisme de certains, le livre rouge de Mao analysé en classe, etc.

L'abbé Duvivier dans sa réponse à l'évêque⁴⁸, le 18 décembre, réfute catégoriquement certains faits, mais surtout prend la défense des accusés : « *Les prêtres et les laïcs dont il s'agit sont sans doute les apôtres les plus authentiques* ». Il informe également le prélat que « *nous n'avons pu mettre sur pied un conseil des élèves, nous nous efforçons d'y préparer les esprits mais ce n'est pas facile* ». Plus loin dans la lettre on apprend que ces changements qui provoquent des dissensions dans l'équipe sont demandés par l'évêque lui-même : « *Parmi les professeurs, il en est l'un ou l'autre qui ont peur d'une adaptation pourtant nécessaire et que vous nous avez demandé de rechercher de plus en plus. Ce sont ces confrères qui parlent au dehors des efforts que nous réalisons et au sujet desquels ils gardent des craintes. Nous ne sommes pas encore arrivés à les rassurer ou à les convaincre et c'est pour cela d'ailleurs que j'ai toujours prêché la modération* ». Bel exemple de pragmatisme et de réalisme de l'abbé Duvivier.

Il croit néanmoins que l'évolution réclamée par l'évêque est la bonne voie puisque, en mars 68, alors qu'on l'avait informé de son départ imminent⁴⁹, il conseillait au vicaire général « *pour maintenir l'esprit du Collège... de choisir comme nouveau directeur un prêtre qui a vécu sa fondation et en a assuré pour une large part, la montée si heureuse, l'abbé Marc Bausier me semble armé pour continuer l'œuvre commencée ;... »*⁵⁰. Ce dernier se trouvait en belle place dans la lettre anonyme...

Au-delà de ces mouvements sociaux ou d'opinions, le Collège restait avant tout la « maison » voulue par son fondateur. Une maison familiale où il faisait bon vivre et où s'était installée une très grande liberté d'expression qui en restera probablement une des principales

⁴⁷ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

⁴⁸ Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

⁴⁹ Cette mutation n'aura finalement lieu qu'en 1970.

⁵⁰ Lettre du 27 mars 68. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

caractéristiques⁵¹. Sous l'autorité parfois trop forte, selon certains, du « patron », les enfants se disputaient comme dans toutes les familles.

Des études classiques et des tentatives de diversification.

La volonté des fondateurs comme de l'évêché était avant tout d'assurer une formation classique : entendons par là les humanités gréco-latines ou latin-math. Il s'agissait d'assurer la promotion sociale et intellectuelle. S'il n'y avait pas vraiment de sélection à l'entrée⁵², les exigences de ces études⁵³ étaient telles qu'elles interdisaient de fait l'arrivée d'élèves plus faibles. Ceux qui se sont malgré tout inscrits doivent quitter le Collège après un an comme l'écrit l'abbé Duvivier au vicaire général en 63 : « *Malgré quelques départs, inévitables puisque nous n'avons ni de section faible, ni de préparatoire, ...* »⁵⁴. On décide cependant l'ouverture d'une section latin-sciences à partir de la troisième en 1964. Cela attirera des élèves du Collège du Sacré-Cœur qui ne la propose pas.

En 1964 également, le projet d'ouvrir une section technique commerciale voit le jour. En fait, le prêt C.O.B. a été consenti à la condition que le Collège ouvre une section technique⁵⁵. Le bon sens de l'abbé Duvivier l'avait amené à la conclusion qu'une technique commerciale serait la moins « perturbante » pour le Collège. En effet, elle « *demande peu de frais d'équipement ; et comme aucun établissement de la région n'assure cette section, elle peut être subsidiée dès le début* ». Il signale aussi que les locaux dont on dispose sont suffisants. Enfin on pourrait facilement peupler cette section car « *il y a dans le pays de Charleroi pas mal d'enfants qui ne sont pas destinés ni aux humanités ni aux techniques industrielles* ». Par ailleurs, il souligne que les autres techniques demandent trop d'équipement et qu'il ne faut pas concurrencer les Aumoniers « *qui viennent de construire* ».

Tous ces arguments font que la demande est introduite avec l'accord du vicaire général. Un premier accord est donné⁵⁶. On l'annonce dans la presse. Monseigneur Carlier proteste alors auprès de l'abbé Duvivier. L'accord est retiré. En fait, l'Institut Saint-Joseph de Chatelet, particulièrement les professeurs et le comité des anciens, craint que « *le recrutement de Chatelet ne souffre de plus en plus (en qualité et en quantité) de la présence du Collège Saint-Pie X* »⁵⁷. De nombreuses lettres sont échangées. Les professeurs en envoient une à l'évêque pour lui faire part de leur crainte. L'abbé Duvivier est mis au courant de ces agissements par des frères peu en accord avec leur hiérarchie⁵⁸. Les frères sont décidés à tout faire pour empêcher la création : dans la lettre de notre informateur secret, on apprend qu'ils menacent

⁵¹ On trouve dans les archives tant du Collège que de l'évêché nombre de lettres ouvertes ou autres documents affichés au Collège ou envoyés aux responsables du moment, évêque ou pouvoir organisateur. On peut par ailleurs constater que quelle que soit la tendance, progressiste ou traditionaliste, les différents acteurs ont tenu à cette liberté et en ont usé. Cela mériterait une analyse plus fouillée dans un chapitre à part entière.

⁵² Il y avait cependant un examen d'admission en sixième latine. Dans une lettre du 12 septembre 63, l'abbé Duvivier informe qu'il fait parvenir au vicaire général les questions des examens d'admission. (Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46).

⁵³ Pour rappel, 9 heures de latin en sixième latine puis 6 heures les années suivantes complétées par 4 heures de grec ou de math selon la section.

⁵⁴ Lettre du 12 septembre 63. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁵⁵ Lettre du 9 septembre 64 de l'abbé Duvivier à Monseigneur Carlier. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁵⁶ Un document du Secrétariat de l'Enseignement Catholique se trouve dans les archives. Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁵⁷ En fait, les Frères soulignent la similitude des programmes entre les techniques commerciales et les économiques qu'ils organisent.

⁵⁸ Ainsi sur une lettre adressée au curé de Châtelineau et dont copie est évidemment transmise à l'abbé Duvivier: « *lettre strictement confidentielle. A détruire après lecture* » et plus loin : « *ne me répondez pas de peur d'indiscrétion* ». L'abbé Duvivier la transmet bien sûr au vicaire général.

de fermer « *trois maisons en juillet prochain : Châtelet, Châtelineau et Montignies-sur-Sambre* » Tout cela dépasse bien sûr le problème de la section techniques commerciales et relance en fait la querelle qui était née dès 1961 entre l'Institut Saint-Joseph et le Collège. Il en sera question dans le point suivant. Le résultat est en tout cas que l'évêque et le vicaire général, soucieux de la paix scolaire, n'autoriseront pas l'ouverture de la section.

En 69, une nouvelle possibilité d'extension s'offre au Collège. Plusieurs personnalités dont les doyens de Châtelet et de Fleurus trouvent qu'il serait opportun que le Collège « *occupe utilement les locaux de Saint-Victor à Fleurus* »⁵⁹. Il s'agit en fait d'y développer l'enseignement technique. Des considérations politiques et socio-économiques intéressantes sont émises dans plusieurs documents, qui n'ont rien à envier à l'actuelle politique des bassins scolaires. « *Fleurus pourrait servir dans un complexe plus vaste : humanités modernes à Châtelet, latines à Châtelineau, techniques à Fleurus* »⁶⁰. Cette notion de bassin avant la lettre est renforcée par l'idée de complémentarité et d'échanges entre les différents pôles. Ainsi « *J'envisagerais même un horaire un rien différent pour Fleurus et pour Châtelineau-Châtelet. Ainsi, les mêmes moyens de transports pourraient servir à plein à l'aller et au retour, le même bus amenant les gens du Sud vers le Nord et prenant les élèves du Nord vers le Sud* ». Au mois d'avril, l'abbé Duvivier presse le vicaire général de prendre une décision⁶¹. On apprend là qu'il s'agit de nouveau d'une technique commerciale qui serait utile « *dans une région qui connaît une réelle relance économique* ». L'idée d'un service d'autobus est réaffirmée. On ne trouve aucune trace de réponse dans les archives. On sait en tout cas que l'affaire sera sans suite...

Une section électro-mécanique sera finalement ouverte avec l'arrivée de l'Enseignement rénové.

Le recrutement et les querelles de voisinage.

Le Collège s'implante en 1961 dans une région qui, si elle ne compte aucun établissement épiscopal, n'est pas pour autant dépourvue d'écoles. Dans sa lettre d'avril 61 Monseigneur Carlier déclare que « *l'initiative nouvelle ne tend nullement à les remplacer, encore moins, cela va sans dire, à leur faire concurrence* ». Comme disait Talleyrand, cela ira encore mieux si on le dit.

C'est en tout cas ce qu'on dû penser particulièrement les frères de l'Institut Saint-Joseph de Châtelet.

Dès le départ, on ratisse large. L'étude statistique réalisée par Eric Lepage le montre dans le chapitre suivant.

Le directeur se met très vite à la recherche des « bons élèves » de la région. En juin 61, il annonce au vicaire général que « *les inscriptions sont nombreuses [...] nous dépassons la trentaine de promesses et l'on nous annonce encore d'autres inscriptions. Il s'agit de très bons élèves en général : les premiers des classes des écoles paroissiales et des Frères... Nous aurons deux sixièmes latines* »⁶². Il croit bon d'ajouter : « *Le clergé, les frères, les instituteurs sont très heureux de nous aider* ». Est-ce de la naïveté ou l'application de la méthode Coué ? Dès juillet, les hostilités sont lancées par le frère directeur de l'Institut Saint-Joseph. Dans une longue lettre⁶³, il reproche à l'abbé Duvivier de faire de nombreuses démarches en vue de

⁵⁹ Lettre du 20/01/69 de l'abbé Duvivier au vicaire général, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁶⁰ Lettre du 23/01/69 du doyen Lurgon de Fleurus au vicaire général, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁶¹ Lettre du 15 avril 69, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁶² Lettre du 12 juin 61, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁶³ Lettre du 3 juillet 61 du Frère Martial à l'abbé Duvivier, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

détourner les élèves des Frères vers le Collège. Ce document assez agressif dénonce des pratiques de concurrence déloyale. Un passage est particulièrement évocateur et mérite d'être cité en entier : « *Si nos classes de 6^e sont décapitées, si vous trouvez qu'il est normal que les 5 premiers de chaque 6^e aillent chez vous⁶⁴, dites-le nous, noir sur blanc et nos supérieurs aviseront. Les frères de Châtelet refusent d'avancer la concurrence et renoncent à leur initiative dans l'intérêt de tous. Qu'on transforme notre école en tout ce qu'on voudra et nous irons autre part espérant que nos services seront mieux appréciés.* » Il termine sa lettre par des propos plus conciliants « *à vous qui m'aviez donné, lors de notre première entrevue, une si bonne, une si apaisante impression* ». Il espère être mal renseigné⁶⁵ et invite au dialogue par une rencontre à Châtelet.

Dans une lettre au vicaire général⁶⁶, l'abbé Duvivier croit bon de minimiser la situation et de ramener tout cela à quelques cas bien précis. Il contre-attaque cependant en signalant les propos inadmissibles du frère-directeur lors de la distribution des prix à Châtelet, où il a « *prononcé un long réquisitoire public devant les parents...en me prenant plusieurs fois à témoin* ». Il ajoute que des excuses ont suivi. Il termine en disant qu'il « *demande à Saint-Pie X de m'aider à apaiser les chers frères de Châtelet* ».

Il semble l'avoir exaucé car on n'en trouve plus aucune trace dans les archives jusqu'en 1964. A cette date, la querelle reprend de plus belle avec le projet de création d'une section technique commerciale à Châtelineau. Cette fois, c'est également le comité des Anciens et les professeurs laïcs qui montent au créneau. Ils s'attaquent entre autres aux fondements même du Collège : les humanités anciennes. L'abbé Duvivier en informe comme d'habitude le vicaire général⁶⁷ : « *La dernière loi scolaire qui annonce la polyvalence des diplômes a été saluée à Châtelet comme étant le signe de la mort des humanités anciennes. Le bulletin des Anciens est très explicite à ce sujet* ». Dans une autre lettre⁶⁸ : « *On se croirait en guerre, Monseigneur !* »⁶⁹

Toutes les lettres (secrètes ou non) ou documents émanant de l'Institut Saint-Joseph témoignent en tout cas d'une grande crainte quant à la survie même de cet établissement. Le recrutement est de plus en plus faible tant en quantité qu'en qualité. Ils l'attribuent sans équivoque à la création et au développement du Collège.

Et de fait celui-ci avait connu une ascension remarquable. En 68 cependant, un « tassement » s'opère et inquiète. Le directeur en fait part bien sûr au vicaire général.⁷⁰ Il fournit des chiffres dans les classes inférieures insuffisants « *pour assurer le cycle supérieur avec trois sections* ». Résultat : on envisage des regroupements de cours et de supprimer des dédoublements de classes. La cause selon lui vient de l'absence de « section faible » pour retenir les élèves. Surtout, selon lui, les frères de Châtelet ont organisé une propagande « *malsaine* », « *on dénigre les humanités anciennes alors que des cours de latin (à option) sont donnés sur place. Des affiches ont été placées partout même le long des routes. Les visites ont été multipliées...* ». Cette réaction des Frères a porté ses fruits : 85 inscriptions en 6^e moderne selon le doyen de Châtelet.

⁶⁴ Cela vient confirmer ce que certains témoins rapportent. L'abbé Duvivier s'adressait aux élèves de 6^e primaire et demandait à ceux qui avaient plus de 80% de lever le doigt, pour leur dire ensuite qu'ils pouvaient venir au Collège...

⁶⁵ On lui a rapporté qu'on a proposé à un élève terminant brillamment sa sixième moderne de venir recommencer une sixième latine à Châtelineau !

⁶⁶ Lettre du 4/07/61, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

⁶⁷ Lettre du 21/11/64, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁶⁸ Lettre du 4/12/64 au vicaire général, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

⁶⁹ Il fait référence à un avis affiché aux valves à Châtelet : « Rien de délicat ne peut être affiché aux valves car n'importe qui peut lire ce qui s'y trouve ». M. Joarlette, professeur au Collège, donne 4 heures de cours à Châtelet et prétend y rencontrer des difficultés.

⁷⁰ Lettre du 3/09/68, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/46.

Le Collège sortira de cette crise avec l'arrivée du Rénové en 1971. A suivre.

L'association de parents

De nombreux parents se sont engagés au Collège. C'est surtout dans l'aide matérielle, lors des fancy-fairs ou dans le cadre d'extension collège qu'ils sont intervenus. On peut citer Louis Charlier, Monsieur et Madame Fanuel, et bien d'autres. Le témoignage de certains d'entre eux a été recueilli par Yvan Cnudde et fera l'objet d'une autre publication. Un rôle particulier doit cependant être évoqué : celui de Monsieur Claude Durieu. Père de famille nombreuse, il a fait confiance au Collège naissant. Il est président du MOC et peut être considéré comme une des têtes pensantes du Collège. Son influence, même sur l'abbé Duvivier, a été importante notamment dans le domaine de la démocratisation et de la participation tant des parents que des élèves. Cela ne se fera pas toujours sans opposition dans une époque où « le prof a toujours raison ».

1970 : fin de la première époque.

Le ciel s'assombrit subitement sur Châtelineau durant les grandes vacances de 1970. Monseigneur Himmer a pris la décision de nommer l'abbé Duvivier directeur de l'Institut N-D de Bonne espérance à Braine-le-Comte. L'affaire fait le coup d'une bombe et en quelques jours, professeurs et parents se réunissent au Collège pour manifester leur mécontentement. Au-delà de la tristesse de beaucoup de voir partir le « fondateur », c'est surtout le principe du fait accompli qui est contesté. L'abbé Duvivier rapporte la position des professeurs dans une lettre⁷¹ à l'évêque en novembre 1970 : « *Monsieur Le Directeur, vous avez voulu jusqu'ici tout partager avec nous ; vous n'avez jamais cessé de nous faire participer...et voici qu'à présent nous sommes placés devant un fait accompli...vous obéissez à votre évêque...mais nous regrettons de ne pas avoir été consultés...Nous aurions voulu dire à Monseigneur ce que nous attendions de celui qui devait vous remplacer* ». Il insiste encore auprès de l'évêque sur les structures de participation qu'il avait mis en place, à sa demande. Il rappelle enfin qu'il avait espéré son remplacement par un professeur laïc : Jacques Bury « *jeune encore mais son influence s'affirme de manière très heureuse dans la maison...* » Son souhait se réalisera bien plus tard, dans des circonstances difficiles, confirmant par là qu'il avait vu juste.

La position des professeurs s'exprime longuement dans une lettre à Monseigneur Carlier⁷². Elle montre combien cette conception de la participation a été ancrée au Collège. Ils vont plus loin en parlant de coresponsabilité. Plutôt que de paraphraser ce document, il m'a paru plus judicieux de le reproduire en annexe.

Je commençais ce récit par l'acte de naissance du Collège signé par Monseigneur Carlier en 61. Je crois fondé de le terminer (provisoirement) par ce document qui en est l'acte de « maturité ». A tous ceux qui cherchent à savoir ce qu'est « l'esprit Pie 10 », je dirais qu'il est là.

⁷¹ Lettre du 5/11/70, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

⁷² Lettre de novembre 1970, Archives de l'Evêché de Tournai, L/6/47.

CHAPITRE 3 : Analyse statistique du recrutement.

Par Eric Lepage

Une école n'a de sens que parce qu'il y a des élèves. Ils sont la source et l'aboutissement de toute l'énergie déployée.

Mais qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que peut-on dire d'eux ?

Pour répondre à toutes ces questions, l'historien dispose d'un document exceptionnel : le registre-matricule. Voilà un document officiel qui est une mine précieuse de renseignements sur le recrutement d'une école. Il permet une étude quantitative et qualitative des élèves de l'école.

Le registre reprend la liste des élèves inscrits au collège, année scolaire après année scolaire . Il mentionne le nom et le prénom de chacun, sa nationalité, le nom et prénom de la personne responsable, son adresse, sa profession ainsi que l'école d'origine de l'élève et son parcours au collège. Parfois il fait mention de sa destination après sa sortie du collège quand il s'agit d'une école secondaire.

Mon analyse a retenu 3 informations essentielles : la nationalité, la profession de la personne responsable (le plus souvent du père), le lieu d'habitation de l'élève.

La nationalité.

Jusqu'en 1970, le nombre de Belges est de 85-90%. A cette époque, l'accès à une école d'enseignement général est encore peu ouvert pour des enfants d'immigrés. En effet, seuls les meilleurs élèves des écoles primaires avoisinantes étaient pressentis pour s'inscrire au collège dans des humanités classiques. L'heure des enfants d'immigrés n'est pas encore venue bien qu'ils ne soient pas totalement absents des registres. On trouve de 5 à 10 % d'Italiens, et quelques Espagnols, Grecs et Polonais dont le nombre respecte l'arrivée successive de ces étrangers pour travailler dans nos charbonnages d'abord, dans la sidérurgie ensuite. Étonnamment, presque aucun français n'a fréquenté le collège.

La profession des parents.⁷³

Pour donner du sens à ces données, il convenait de rassembler les métiers par catégories : les catégories socio-professionnelles. Ont été retenues les groupes suivants : ouvrier, technicien, employé, commerçant-artisan, enseignant, profession libérale, cadre, cultivateur, pensionné, militaire, chômeur, ménagère.

La première information : très peu voire pas du tout de femme chef de famille. L'époque n'est pas encore aux familles monoparentales.

Les 2 catégories principales sont les ouvriers et les employés. Mais si l'on considère la classe moyenne en additionnant employés, techniciens, indépendants, profession libérale, on constate qu'elle est prédominante. Il faut aussi noter la relative importance des cadres. Ces

⁷³ Un graphique consultable dans les annexes illustre cette synthèse. Annexe 5

chiffres viennent étayer la réalité d'un certain déterminisme social : les enfants des classes moyennes n'ont-ils pas plus de « chances » d'accéder à l'enseignement secondaire classique à une époque où bon nombre d'enfants n'entamaient pas et ne terminaient pas des humanités ? Ils sont la preuve aussi d'une population régionale beaucoup plus diversifiées quant à l'appartenance socio-économique. On n'a pas encore assisté à l'exode d'une certaine « bourgeoisie » vers les banlieues vertes de Charleroi.

Les sans-emploi sont inexistantes ou en tous cas, ils ne le déclarent pas comme tel. Notons encore la relative importance des commerçants-artisans.

Un chiffre interpellant est la faible représentation des enfants d'enseignants. Cela va se confirmer tout au long de l'histoire du collège. A chacun de se faire une opinion, de trouver des explications...

En conclusion, on peut dire que le recrutement du collège, dans la première décennie, se fait dans la classe moyenne d'abord, avec une présence importante des ouvriers. La tendance va s'inverser dans les décennies suivantes.

L'origine géographique⁷⁴

D'où viennent les élèves du collège ? Pour donner du sens aux chiffres, il a fallu regrouper les données. J'ai regroupé les communes d'origine par aires : Châtelain d'abord, les communes limitrophes : la première couronne, les communes plus éloignées : la deuxième couronne et les communes extérieures.

Première couronne : Gilly, Montignies-sur-Sambre, Pont-de-Loup, Châtelet, Pironchamps, Farciennes, Fleurus

Deuxième couronne : Ransart, Jumet, Lodelinsart, Charleroi, Marcinelle, Couillet, Bouffioux, Acoz, Presles, Aiseau, Roselies, Lambusart.

Que peut-on conclure de ces données : d'abord il faut dire que l'ancienne commune de Châtelain n'a fourni que 20% des effectifs du collège. La plupart des élèves viennent de plus loin : d'abord de la première couronne avec des « nids » importants à Gilly, Farciennes, Montignies.

Ensuite la deuxième couronne prend le dessus ; principalement Marcinelle, Couillet.

Les communes extérieures, les plus éloignées, ne sont pas à négliger. Elles fournissent une part non négligeable des recrues. Bref, si 1/5 des élèves viennent de Châtelain, une grande partie du recrutement se fait plus loin. On n'hésite pas à franchir une grande distance, plusieurs transports publics pour venir au collège...

Voilà les informations principales concernant ces 10 premières années de la vie du collège. Les décennies suivantes ne sont pas sans intérêt, loin de là. Les données statistiques fournies par le registre-matricule sont très intéressantes et éclairent un cheminement dans une région en profonde mutation.

⁷⁴ Un graphique consultable dans les annexes illustre cette synthèse. Annexe 4

ANNEXES

1. Lettre de Monseigneur Carlier du 7/04/1961 annonçant la fondation du Collège.
2. Lettre de l'abbé Duvivier à Monseigneur Himmer, le 31/03/1961.
3. Document manuscrit du chanoine Fayt, estimant les dépenses initiales du Collège.
4. Graphique représentant l'origine géographique des élèves de 61 à 70.
5. Graphique représentant la profession des parents de 61 à 70.
6. Photo de Monsieur l'abbé Duvivier.
7. Photo de la pose de la première pierre et diverses photos.
8. Photo de la première sixième latine et de la première rhéto.
9. Lettre des professeurs à Monseigneur Carlier, novembre 1970.
10. Plan au crayon des établissements scolaires du diocèse en 1959 (?)
11. Plan au crayon des propriétés à acheter en 1960.
12. Premier plan au crayon du Collège (non réalisé).

E V E C H E
de
T O U R N A I

Tournai, le 7 avril 1961.

L/6/46

Cher Confrère,

A tout le clergé de la région de Charleroi je me fais une joie d'annoncer une bonne nouvelle. Son Excellence Monseigneur l'Evêque vient de décider la création d'un collège épiscopal à Châtelineau, en septembre prochain.

Cette institution est placée sous le vocable et la protection de S.Pie X. Le prêtre qui devra en assurer la direction et le développement vient d'être désigné; c'est Monsieur l'abbé René DUVIVIER, ancien préfet de discipline du Collège S. Augustin à Enghien, actuellement vicaire à S. Ursmer et professeur à l'athénée de Binche.

Dès septembre 1961 s'ouvrira une VIe latine.

Monsieur l'abbé DUVIVIER sera à Châtelineau dès maintenant au moins un jour par semaine - 11, rue Lloyd George, où l'on peut s'adresser pour tout renseignement.

Nous tenons à souligner que les établissements d'enseignement moyen catholique qui existent déjà dans la région de Charleroi ont tous un rôle à jouer. L'initiative nouvelle ne tend nullement à les remplacer, encore moins, cela va sans dire, à leur faire concurrence. Depuis de longues années de nombreuses familles intervenaient souvent à l'évêché, directement ou par l'intermédiaire de leurs prêtres pour obtenir un collège épiscopal dans cette région du diocèse. Le nombre croissant des étudiants avait rendu ces démarches de plus en plus pressantes.

La possibilité d'acquérir deux immeubles et un terrain a paru à l'autorité épiscopale une indication providentielle pour marcher de l'avant.

Il nous a paru utile d'avertir officiellement le clergé des sept doyennés de la région de Charleroi bien que cette initiative ne les intéresse pas tous au même degré. Nous demandons instamment à MM. les Curés et à MM. les Vicaires de soutenir cette oeuvre nouvelle et d'apporter leur collaboration et leurs encouragements à ceux à qui ce collège va être confié. Nous leur demandons surtout de prier avec ferveur afin que le Seigneur en fasse Son oeuvre. Puisse le Collège S.Pie X qui va commencer devenir une pépinière de chrétiens authentiques, d'où sortiront de nombreux apôtres, prêtres et laïques.

En vous remerciant à l'avance, je vous adresse, cher Confrère, l'expression de mes sentiments d'affectueux dévouement en N-S.

Pierre Carlier,
vicaire général.

+)
R. Durivier
Vicaire

L|6|47

Binche, le 31 mars 1961.

A Son Excellence Monseigneur Hümer,
Révérendissime Evêque de Tournai.

Excellence,

J'ai pu rencontrer le cher Monsieur le Curé Frappart qui m'a fourni tous les renseignements désirés. Nous trouverons pour ma mère un logement en dehors de l'établissement.

Mes deux sœurs mariées m'ont promis de recevoir, chez elles, ma mère, aussi longtemps qu'il le faudrait pour assurer la liberté de mes mouvements au début de mon séjour à Châtelineau.

Je vous remercie, Excellence, de la confiance que vous voulez bien me témoigner en m'envoyant dans votre nouveau Collège. D'accord avec Monsieur le Doyen de Binche je puis à présent vous dire que je suis à votre entière disposition.

Je demande au Seigneur de m'aider à remplir ma tâche pour le plus grand bien des âmes dont j'aurai la charge. Ayez la bonté de prier pour moi.

Croyez, je vous prie, Excellence, en mon filial et très respectueux attachement.

Rene Durivier

1) Estimation des dépenses initiales du futur collège - 16 811 400 FF

1) <u>Achat des propriétés (3 286 280)</u>		
af. le n° 14	650 000	1 mutation et 14 ans p.a.
af. le n° 18	1500 000	1 mutation et 14 ans p.a.
af. le terrain: $37 \times 40 \times 390 =$	577 200	terrain $\frac{16 \text{ ans } 20}{43 \text{ ans}}$
	<u>2727 200</u>	
af. frais d'acte d'achat 45% de 2727 200 =	409 080	(54.54)
af. déplacement du magasin de bois	150 000	
	<u>3 286 280</u>	<u>3 286 280</u>

2) Construction d'une première partie du collège :

af. Matériau de la toiture $20 \times 16 \times 12 \times 1000 =$ 47 040 000 (4416 ans)

af. fondations de facture 5% de 4416 000 = 220 800

af. amortissement des murs, carrelage des cours, etc. 48 56 800

af. $47 \text{ m} \times 5 \text{ m}$	<u>2345 m²</u>
af. $36 \text{ m} \times 4 \text{ m}$	<u>144 m²</u>
af. $26 \text{ m} \times 2 \text{ m}$	<u>52 m²</u>
af. $0,8 \text{ m} \times 221,4$	<u>177 m²</u>
af. $15 \text{ m} \times 10 \text{ m}$	<u>150 m²</u>
	<u>654 m²</u>

cours de ciment 9368 m²
3 022 280

Coût de l'asphalte = $3022280 \times 0,70 =$ 2115 596

travaux en gros et finitions 50 000

3) Appropriation: modifications de l'annex 100 000

4) démolition du mur et des ouvrages en ruine 60 000

5) divers et imprévus 100 000

6) Cave chauffée et salle de douche et cuis extérie

achèvement des terrasses: $23 \times 16 \times 2,5 =$ 920 m² $\times 90 =$ 82 800
 béton de façade: $23 \times 16 =$ 368 m² $\times 50 =$ 18 400
 maçonnerie: $(48 \times 1,5 \times 0,3) + 39 \times 2,5 \times 0,3 =$ 117 m³ $\times 80 =$ 93 600
194 800

194 280
8440 560
8949 640

J 0 2

Tableau des dépenses initiales du futur collège :

1. achat des propriétés 32.86.280

2. Construction :

cf. démolition du mur et annexes 60 000

cf. cave, chauffage, 194 280

cf. approvisionnement d'annexe 100 000

cf. construction des 3 salles, Ambloncourt 57 48 50 800

cf. électricité et asphaltage de cour d'annexe

654 m² x 80 francs de plan 2368 m² x 100 = 352 280

cf. travaux et impôts 5443.366

100 000

5443 366

80979 640

Financement par emprunt Décembre 1960 (achat) — 32.86.280

de la construction par avances mensuelles à partir du 31 Juillet 1961.

JO L/6/46

Estimation de la 2^e phase 27m x 10

a) la gymnastique $19 \times 10 \times 13.50 = 2565 \text{ m}^3$
 + élève 5 m² au lieu de 3 m² =

b) les classes $18 \times 10 \times 12 = 2160 \text{ m}^3$

Volume total 4725 m^3

Coût $4725 \times 1000 = 4725000$

taxe et honoraire 472500

5197500 fr

Estimation de la 3^e phase

Ar avec 2 niveaux $31 \times 16 \times 8 = 3968 \text{ m}^3$

Coût 3968000

+ 396800

4364800

B avec 3 niveaux

$31 \times 16 \times 12 = 5952000$

+ 10% 595200

6547200

Récapitulatif : Le devis total de l'Immeuble

Achat des Propriétés 3286280

Construction 1^{er} phase (et dév.) 5443360

" 2^e phase 5197500

" 3^e phase (en cours) 4364800 19%

18291940

20474360

+ 30% d'imp. 5200000

+ 1/2 de 3^e niveau 36547200

total 4364800

25544360

= 20474360

4533

+ honor. 3010700

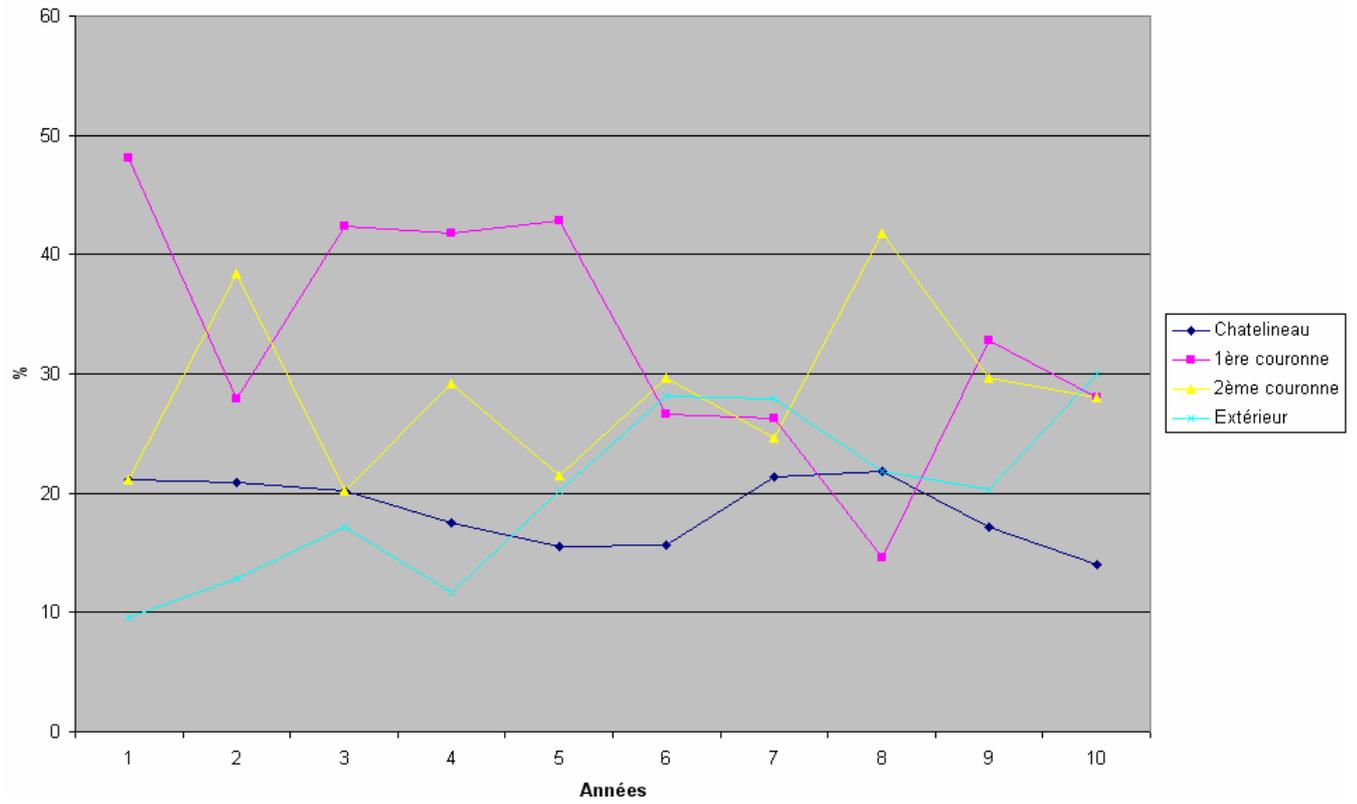
+ mobiliers scolaires -- payés en partie par le subventionnaire

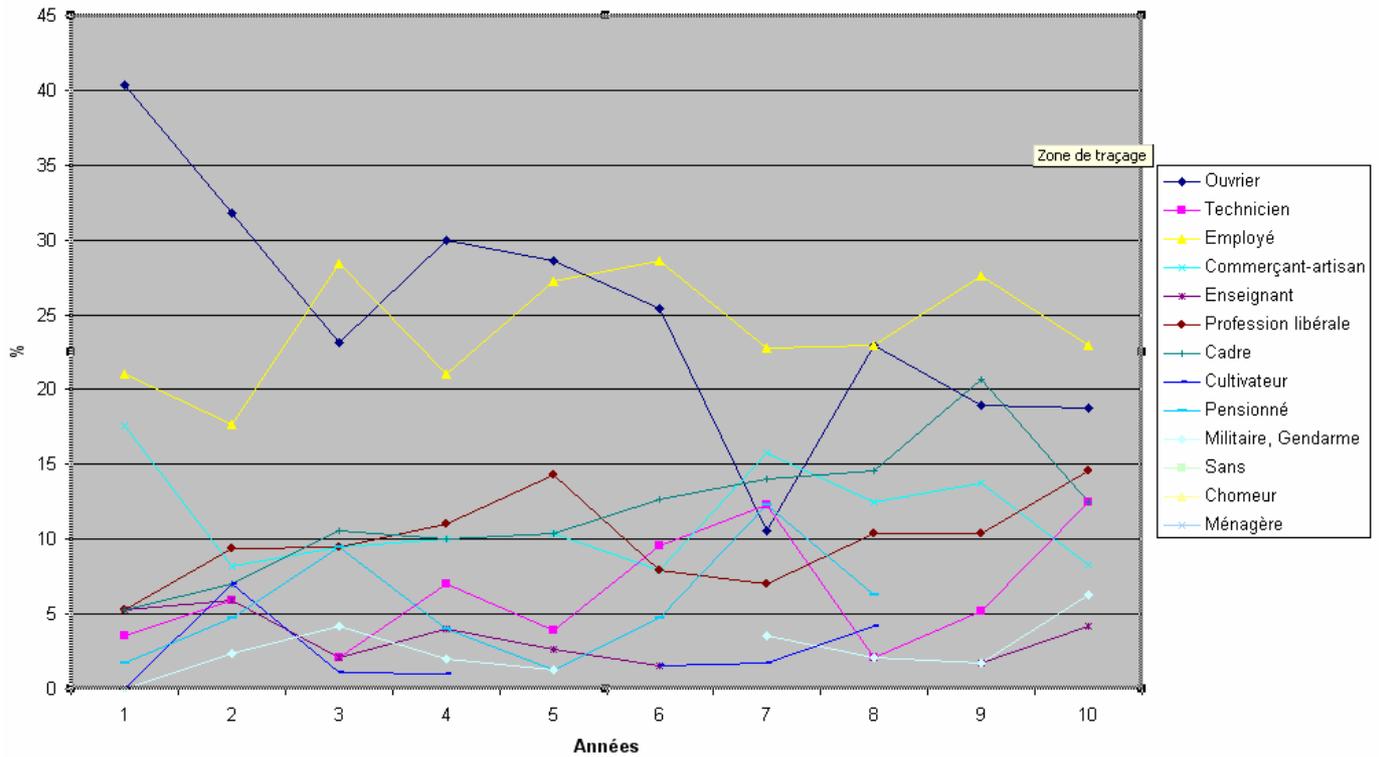
I Préfinancement de l'achat de 2 projets à l'après voir pour Janvier 1961: 3286,28 of
 fin décembre

B Financement de la construction qui débute au 1^{er} Juin 1961
 Gros oeuvre 3400 000 (main d'œuvre Augly)

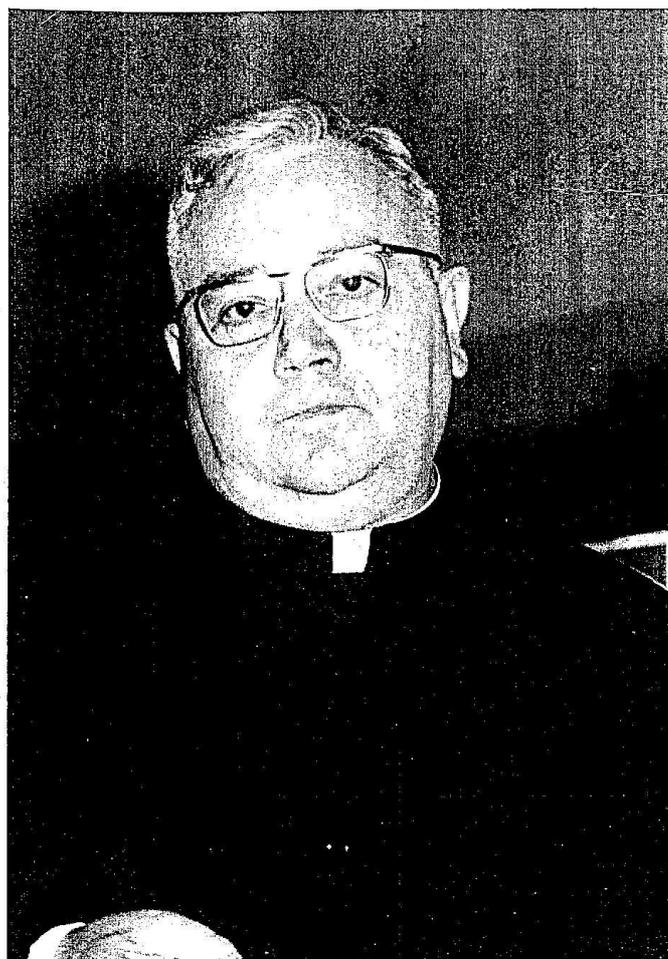
Date	Année	Montant	Particularités	Parachèvement	Total
31 ^{er} juillet	1961	200 000		2043,36	2043,36
31 août	1961	200 000		200 000	200 000
30 sept	1961	400 000		400 000	400 000
30 octob 1 ^{er}	1961	400 000		400 000	400 000
30 novemb	1961	400 000		400 000	400 000
31 Decemb	1961	400 000	200 000	200 000	600 000
31 Janvier	1962	200 000		200 000	400 000
28 Février	1962	200 000		200 000	400 000
31 Mars	1962	200 000	200 000	200 000	400 000
30 avril	1962	200 000	200 000	200 000	400 000
30 Juin	1962	100 000		200 000	300 000
31 Juillet	1962	400 000		200 000	200 000
31 août	1962	160 000	3060 000	200 000	200 000
30 sept	1962			200 000	200 000
30 oct	1962				
30 nov -	1962	170 000 (recap p ^{er})	3286,28	100 000	270 000
31 dec					
Jan	1963			100 000	100 000
Fév	1963			43 000	43 000
Mars	1963				
Avril	1963				
Mai	1963	170 000	3400 000	170 000	170 000
Juin	1963				

Le paiement se fait à l'aide de 90% de l'avancement de travaux
 5% sont payés à la réception provisoire
 5% sont payés à la réception définitive

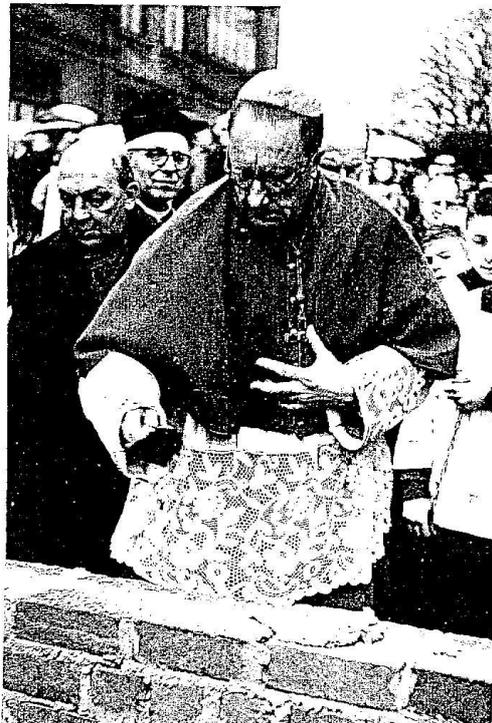




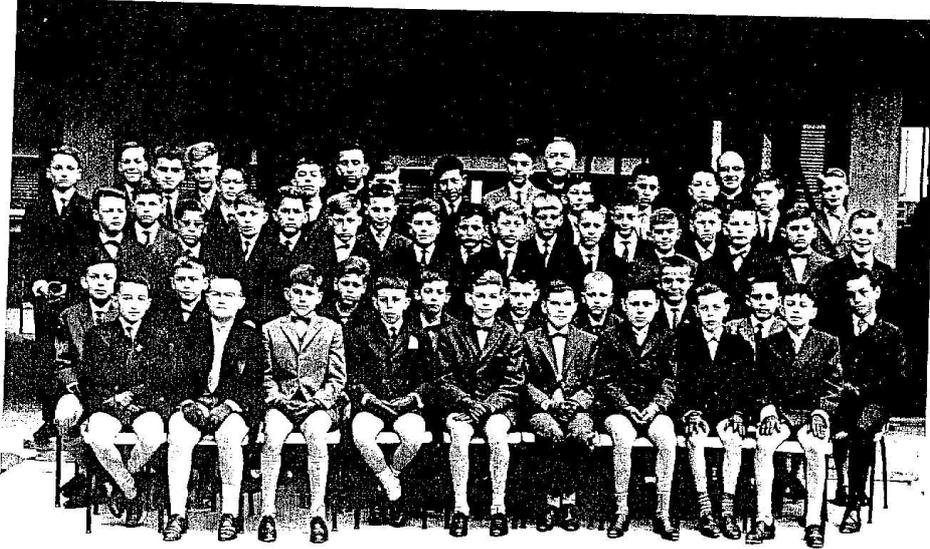
Monsieur l'abbé René Duvivier.



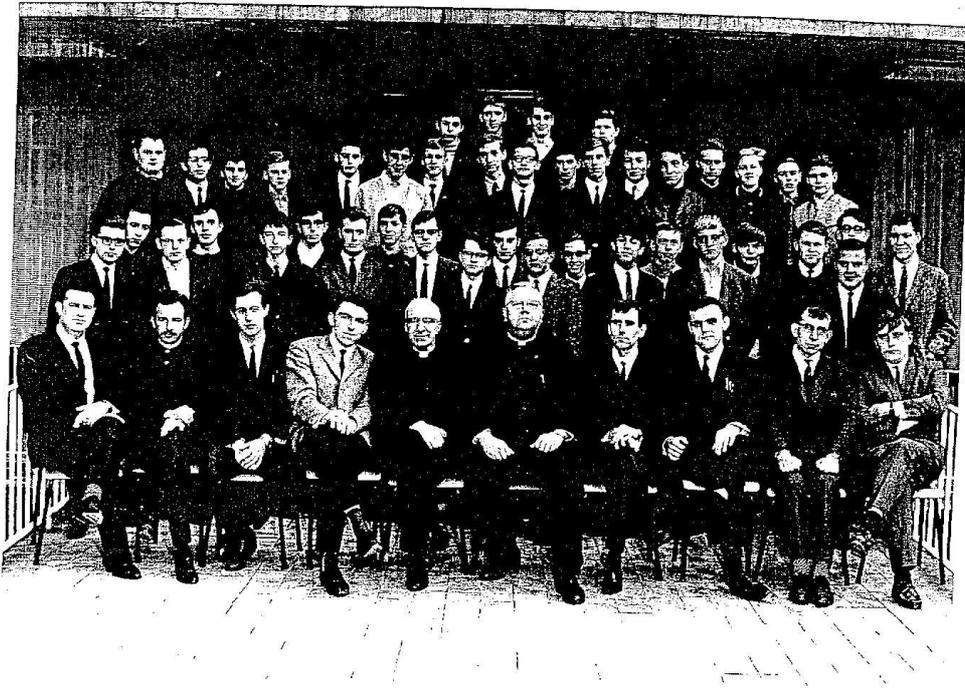
Pose de la première pierre du Collège



La première sixième latine (1961)



Six ans plus tard...



Châtelineau, novembre 1970

à Monseigneur Carlier, Vicaire Général

Monseigneur,

Au moment où l'Eglise veut se considérer avant tout comme le peuple de Dieu et mettre en oeuvre la co-responsabilité entre tous ses membres, nous ressentons avec une peine particulière la façon dont s'est opéré le changement de direction à la tête du collège Saint-Pie X. C'est pourquoi, dans la franchise et le véritable respect, nous tenons à vous exprimer nos sentiments devant ce procédé, en affirmant qu'il ne s'agit ni de céder à la tentation de revendiquer ni d'une réaction simplement affective au départ de Monsieur l'Abbé Duvivier, pas plus que d'une réaction qui mettrait en cause la personne de notre nouveau directeur. Il s'agit de bien autre chose, et nous voudrions surtout tirer profit de l'événement pour tenter d'avancer plus décidément encore dans la voie du dialogue et de la participation - non seulement au moment d'exécuter des décisions prises, mais aussi au temps de leur élaboration -, pour tenter de progresser encore dans la confiance et le respect nécessaires à l'exercice de la co-responsabilité.

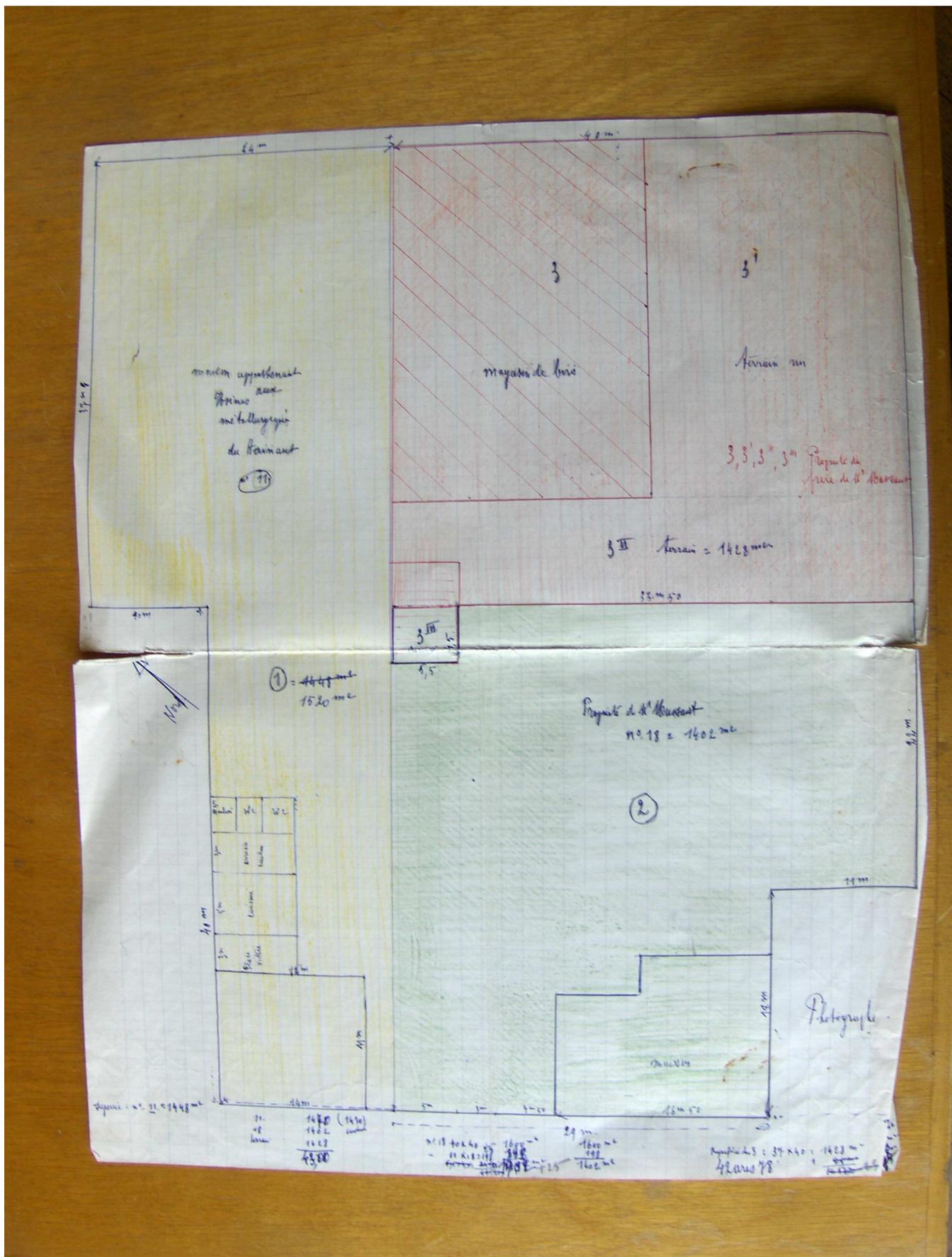
Il s'agit de la vie de l'Eglise dans notre diocèse, et c'est parce que nous y attachons de l'importance que nous nous sommes décidés à partager ces réflexions. Conformément à la ligne définie fermement et clairement, à plus d'une reprise, par notre Evêque lui-même et sous la direction de Monsieur l'Abbé Duvivier qui nous a lui aussi orientés dans ce sens, nous avons pris au sérieux notre rôle dans le partage de la réflexion, des soucis, des réalisations qui concernent le collège, ses orientations, son avenir, sa vie en un mot. Nous sommes parfaitement conscients que cette collaboration doit, avec notre nouveau directeur, se poursuivre et s'approfondir encore, et nous sommes décidés à agir dans cette ligne. Mais, quand est prise une décision cruciale pour le collège et son avenir, celle de remplacer le directeur, nous ne pouvons nous empêcher de regretter vivement d'être ainsi strictement mis entre parenthèses ; il semble que l'on ne s'occupe plus, à ce moment, de cette collaboration entamée et qu'il faudra poursuivre, de cette collaboration que l'on affirme souhaiter, vouloir, mais qui devrait - qui a dû cette fois - s'effacer à l'heure de la décision capitale.

S'il y a une décision, pensons-nous, qui peut nécessiter la consultation des professeurs et la convocation d'un conseil de direction, il semble pourtant que ce soit bien celle-là. Il fallait aller vite et nous étions en vacances ? Quelques jours après la nouvelle, les professeurs se réunissaient spontanément : ils auraient pu le faire plus rapidement. Et, de parents à parents, le téléphone a beaucoup servi ces jours-là. Nous n'aurions pas accepté le départ de Monsieur l'Abbé Duvivier, si notre avis avait été demandé ? Sont-ce là la confiance, la franchise, la netteté qui doivent régir les rapports entre co-responsables, autorités et membres - prêtres et laïcs - d'une Eglise diocésaine ? Et ne faut-il pas craindre que de telles désignations, si elles se reproduisent dans les mêmes conditions, ne portent un rude coup à la collaboration, n'en fassent gravement ralentir les progrès ? Il fallait un homme dynamique, d'énergie et d'entreprise, pour sauver une importante maison du diocèse ? Nous sommes bien placés pour affirmer que Monsieur l'Abbé Duvivier possède ces qualités ; et plus d'un parmi nous aurait, nous le pensons sincèrement, accepté de rendre à l'Eglise de Tournai le service d'accepter pleinement son départ à Braine-le-Comte. Etait-il impensable enfin que nous emettions quelque souhait sur le profil de notre nouveau directeur ? Mais peut-on faire pleinement confiance aux instances de collaboration mises en place dans le diocèse - conseil pastoral, conseils paroissiaux, conseils de direction dans les collèges - tant que des décisions aussi importantes que celle-là ne sont pas confiées à leur réflexion, ne sont pas partagées avec elles ? Mais adoptées au contraire dans un strict secret, accompagné d'une volonté d'empêcher toute expression concertée.

C'est tout cela que nous ne pouvons accepter qu'avec peine et que nous tenons à vous dire, car ce qui est en jeu nous paraît important ; c'est pourquoi aussi nous informons le conseil pastoral de notre démarche, dans le même souci de dialogue et de partage vrai avec l'instance qui, au niveau de tout le diocèse, veut être le lieu par excellence de la co-responsabilité et du dialogue.

Robert FELLER
STOOPS Jacques
FRANÇOIS
ROUSSEAU
Y. ENVERSE
J. J. MATHELART
J. LAURENT
R. BERNART
Schuchl-Pospisil
Rino Endruffi
le Président du Conseil des Parents
CLAUDE DUPRE
Jacques Bony
Henri Camille
A. JOALETTE
N. CHARLIER
J. FRANTZEN
Albert BONAL
JACQUES MARONCE
CLAUDE DUPRE

Plan au crayon des propriétés achetées en vue de la création du Collège



Plan au crayon du premier projet de bâtiment (date: sans doute janvier 1961).

